



FICHE 26 Formation et structure des emplois liés à la mer sur la façade

Messages clés

Il existe une grande variété de professions maritimes. La filière compte plus de 900 métiers différents (matelotage, poissonnerie, génie maritime, soudure de marine, expert maritime, pilote maritime, lamaneur, réparateur de conteneur...) se pratiquant aussi bien en mer que sur terre.

La France dispose d'un réseau scolaire spécialisé dans l'enseignement maritime, partout sur le territoire.

- 12 lycées professionnels maritimes, qui accueillent 1 848 élèves¹ pour un budget total de 4,2 millions d'euros, dont 5 en Nord Atlantique – Manche Ouest (NAMO). Basés à Saint-Malo, Paimpol, au Guilvinec, à Étrel et à Nantes. À la rentrée 2022, ces lycées ont accueilli 795 élèves (dont 649 en formation maritime).
- 1 école nationale supérieure maritime (ENSM), qui accueille 1 285 étudiants à la rentrée 2023², répartis sur 4 sites dont 2 en NAMO, entre Le Havre, Marseille, Nantes et Saint-Malo.
- 1 école nationale de sécurité et d'administration de la mer (ENSAM), située au Havre.

De nombreux autres établissements offrent des enseignements et des diplômes ayant trait au milieu marin, dont

- des lycées agricoles (formations aux cultures marines)
- des établissements d'enseignement supérieur (écoles de commerce, écoles d'ingénieur)
- des universités (biologie marine, océanographie...).

La part des emplois liés à la mer dans la façade représente 21 % de ces emplois au niveau national. C'est le tourisme littoral qui concentre la plupart des emplois (51 %). Le secteur des produits de la mer (pêche, aquaculture, transformation et conservation de ces produits, mareyage et vente au détail) est également un important pourvoyeur d'emplois (avec près de 21 %), ainsi que la construction et réparation de navires (17 %).

1. État des lieux

1.1 Au niveau national

La formation professionnelle maritime est entendue ici comme la formation réglementée et encadrée par le ministère chargé de la mer. Il s'agit des formations permettant d'exercer la profession réglementée de marin professionnel sur des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche ou aux cultures marines. Cela inclut également les formations qui mènent à des métiers en lien avec la mer et le littoral, qu'ils soient dans l'industrie, les sports et loisirs nautiques, la gestion des espaces naturels, l'aménagement du territoire ou la recherche. La formation maritime est étroitement associée avec de nombreux autres domaines que sont l'emploi, la reprise d'activité, les reconversions.

Ces formations diffèrent suivant le niveau de responsabilité visé et les fonctions exercées sur un navire. Elles sont dispensées par un réseau d'établissements publics et d'organismes privés de formation. L'État assure

1 Secrétariat d'État chargé de la mer, Les formations professionnelles font leur rentrée, septembre 2023

2 Idem

l'élaboration, la mise à jour des référentiels, la définition de nouvelles formations et les conditions de délivrance des certifications professionnelles. Il délivre, le cas échéant, les agréments pour dispenser ces formations dans le respect de la convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (STCW) de l'Organisation maritime internationale. Il est le garant de la délivrance de titres maritimes permettant aux marins d'exercer leur métier, y compris à l'international.

L'accès à la profession réglementée de marin est soumis à des conditions de qualification, c'est-à-dire à la détention des titres de formation professionnelle maritime correspondant au niveau de responsabilité et aux fonctions exercées à bord. Les titres de formation professionnelle maritime comprennent les brevets et les certificats d'aptitude.

La formation professionnelle maritime est spécifique aux métiers de navigant, car elle prend en compte deux conventions internationales majeures :

- au commerce et à la plaisance professionnelle : la convention internationale de 1978 (STCW) ;
- à la pêche : la convention internationale de 1995 sur les normes de formation du personnel des navires de pêche, de délivrance des brevets et de veille (STCW-F).

Plusieurs voies permettent d'obtenir ces titres. Outre les formations spécifiques, la formation initiale (FI) et la formation continue modulaire (FC) permettent d'obtenir des qualifications professionnelles maritimes identiques mais selon des parcours et des durées différentes.

Par ailleurs, il existe également un dispositif de validation des acquis de l'expérience maritime (VAE maritime) permettant d'obtenir les brevets en totalité ou partiellement. Mise en œuvre depuis 2004 puis étendue et adaptée par arrêtés en 2008 et en 2016, la VAE maritime permet d'obtenir soit un titre de formation professionnelle maritime (brevet ou certificat d'aptitude) soit un ou plusieurs module(s) constitutif(s) de la formation menant à la délivrance du titre.

Sur la période 2017 – 2021, le nombre de demandes a fortement fluctué. La moyenne de dossiers déposés s'établit à 326. Sur cette période, parmi les dossiers examinés par les jurys, 16,5 % des demandes de VAE ont été validées entièrement, 77,5 % ont eu une validation partielle et 6 % ont fait l'objet d'un refus.

Les formations maritimes se composent en deux grands ensembles :

- les formations modulaires qui permettent de se voir délivrer des diplômes. Ces derniers, associés avec du temps de service en mer, conduisent à la délivrance de brevets avec des prérogatives qui y sont associées (brevet de capitaine 200 par exemple qui permet d'exercer les fonctions de capitaine à bord de navires de commerce ou le brevet de mécanicien 250 kW qui permet l'exercice de fonctions de mécanicien à bord de navire de puissance propulsive inférieure à 250 kW).
- les formations spécifiques, qui ont pour objet d'acquérir les compétences pour exercer des fonctions et tâches spécifiques à bord (fonctions médicales, de sécurité, radio, pour les plus connues).

Les lycées professionnels maritimes (LPM) sont les principaux acteurs de l'enseignement secondaire maritime. Ils forment aux métiers de la pêche, de la navigation de commerce, des cultures marines, de la plaisance et de la mécanique marine, depuis le CAP jusqu'au BTS. La France compte 12 LPM, sous la tutelle du ministère en charge de la mer. La plupart des LPM dispensent également des modules de formation continue. Quelques établissements privés, agréés par le ministère en charge de la mer, dispensent également ces formations maritimes initiales du secondaire.

Le budget de chaque LPM est composé principalement :

- D'une dotation de l'État (programme 205 « affaires maritimes ») relative à la prise en charge des salaires des contractuels enseignants et de vie scolaire, au financement des formations spécifiques prescrites par la Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (STCW), au paiement des bourses ;
- D'une dotation globale de fonctionnement des régions qui permet en premier lieu, d'assurer le fonctionnement courant de l'établissement. Par ailleurs, la Région est le principal financeur des projets d'investissement entendus au sens large (construction, rénovation, entretien et équipement en simulateur machine ou pont de navigation).

Les BRACPN, BACPN et BACPNU³ sont des titres de formation professionnelle maritime adaptés aux voyages à proximité du littoral. Leurs prérogatives, capitaine et matelot, sont limitées en trajet, puissance propulsive et nombre de passagers. Le BRACPN a des prérogatives spécifiques pour les activités de pêche à pied et de récoltes d'algues de rive. Ces titres peuvent être délivrés aux détenteurs de certaines compétences (anciens « petits » titres de formation professionnelle maritime, permis plaisance, certains titres « Jeunesse

³ BRACPN : brevet restreint d'aptitude à la conduite de petits navires ; BACPN : brevet d'aptitude à la conduite de petits navires ; BACPNU : brevet d'aptitude à la conduite de petits navires à voile.

et Sports », etc.) sous réserve d'aptitude médicale, de certificats SMDSM⁴ et de faire fonction de capitaine ou de matelot.

L'enseignement supérieur maritime est principalement assuré par l'École nationale supérieure maritime (ENSM), établissement public de l'État à caractère scientifique, culturel et professionnel sous la tutelle du ministère en charge de la mer. Ses missions sont définies par le décret n°2010-1129 : « L'École nationale supérieure maritime a pour mission principale de dispenser des formations supérieures scientifiques, techniques et générales, notamment d'officiers de la Marine marchande et d'ingénieurs, dans les domaines des activités maritimes, para-maritimes et portuaires, de la navigation maritime, des transports, de l'industrie, des pêches maritimes et des cultures marines, de l'environnement et du développement durable ». L'ENSM dispose de quatre sites de formation, dont deux dans la façade NAMO : Le Havre, Saint-Malo, Nantes et Marseille. Le nombre d'élèves de l'ENSM est plutôt stable sur la période 2016-2021.

Sites de l'ENSM	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Le Havre	390	282	289	290	315	353
Marseille	340	371	342	366	412	447
Nantes	194	209	164	158	173	58
Saint Malo	192	216	214	219	225	182
TOTAL	1116	1078	1009	1033	1125	1040

Tableau 3 : nombre d'élèves de l'ENSM, répartis par site (source : SdES²)

D'autres établissements d'enseignement supérieur (écoles de commerce, écoles d'ingénieur) et universités offrent des enseignements et des diplômes ayant trait au milieu marin mais ne conduisent pas à la délivrance de titres de formation professionnelle maritime permettant d'exercer des fonctions de navigant.

Initié par le ministre de la Mer en 2021, le « Fontenoy du maritime » vise à dynamiser le pavillon français dans une vision post-Covid et post-Brexit. Il prévoit notamment, dans le cadre de la formation, le doublement du nombre d'officiers qui sortent de formation à l'ENSM d'ici 2027.

Un des enjeux sera de développer les liens entre les lycées maritimes et l'ENSM afin de faciliter les passerelles pour permettre à des jeunes issus des bacs professionnels de poursuivre leur cursus de formations vers le niveau supérieur.

1.2 Sur la façade NAMO

La façade NAMO regroupe des établissements qui dispensent des formations professionnelles maritimes (sous tutelle du ministère chargé de la mer) initiales et continues : deux des sites de l'École nationale supérieure maritime y sont localisés (Saint-Malo et Nantes), ainsi que cinq lycées professionnels maritimes : à Saint-Malo, à Paimpol, au Guilvinec, à Étel et à Nantes.

D'autres établissements dispensent également des formations initiales : le CAP matelot par apprentissage à l'École des formations maritimes de Vendée (sous statut associatif) ou des formations préparant aux métiers de la conchyliculture et de l'aquaculture au lycée professionnel de Guérande et à la Maison familiale rurale de Challans (sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Agriculture).

En Bretagne, les sessions de formation continue sont dispensées par le Centre européen de formation continue maritime, à Concarneau et Lorient, mais aussi au sein des quatre LPM bretons d'Étel, Paimpol, Saint-Malo et du Guilvinec, garantissant ainsi une couverture géographique optimisée ainsi que l'existence d'infrastructures adaptées. C'est l'organisme de formation professionnelle le plus important en France, avec 4 200 stagiaires formés par an.

En Pays de la Loire, le LPM de Nantes dispense également des sessions de formation continue longues (Capitaine 200, Capitaine 500, Mécanicien 250 kW et Mécanicien 750 kW) et courtes (Certificat de formation de base à la sécurité, Certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage, Certificat de qualification avancée à la lutte contre l'incendie, etc.), de même que l'École des formations maritimes et la Maison familiale rurale de Challans.

Les deux régions disposent ainsi d'un maillage territorial important en termes de formations longues (11 établissements) et courtes (21 dont les LPM).

⁴ Certificats permettant d'exercer des prérogatives en matière de radiocommunications dans le cadre du système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM).

2. Les interactions de la formation professionnelle maritime avec le milieu marin et les autres usages de la mer

2.1 Avec le milieu marin

La formation professionnelle maritime, en ce qu'elle permet d'exercer des fonctions embarquées, a une incidence indirecte sur l'environnement marin, laquelle dépend du navire, de son secteur d'activité (commerce, pêche, cultures marines, etc.) et de ses caractéristiques (notamment, le type de propulsion). Cependant, la formation professionnelle maritime comporte des blocs de compétences portant sur l'environnement, tant à la pêche qu'au commerce. De plus, la sécurité en mer, la prévention de la pollution et la préservation de l'environnement marin sont des enjeux essentiels qui sont au cœur de la formation des navigants. Celle-ci contribue donc à prévenir les événements de mer susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement et le milieu marin, y compris à proximité des côtes.

2.2 Avec d'autres activités

La formation professionnelle maritime prépare à l'exercice de fonction à bord de navires. En ce sens, cette activité est en interaction avec tous les usages de la mer et l'ensemble des activités socio-économiques liées à la mer (pêche, plaisance, transport de passagers, de marchandises, navires de maintenance des éoliennes, recherche, etc.).

De surcroît, l'enjeu de sécurité, de prévention de la pollution et de préservation de l'environnement marin, qui justifie que la formation professionnelle maritime relève de la sécurité, est au cœur de la formation des navigants. Celle-ci contribue donc à prévenir les événements de mer susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement et le milieu marin, y compris à proximité des côtes.

3. Perspectives pour la formation professionnelle maritime et grands facteurs d'évolution

3.1 Redynamiser la formation maritime

En France, la formation professionnelle maritime fait l'objet d'un véritable accompagnement de l'État afin d'assurer un nombre de marins suffisant, formés selon des standards élevés.

Présenté en novembre 2020, le Fontenoy du Maritime, qui établit la stratégie française pour la marine marchande, a officialisé un objectif de doublement du nombre d'officiers en sortie de formation à l'ENSM à l'horizon 2027. À cette occasion a également été initiée une spécialité maritime au sein de Pôle emploi afin d'améliorer le placement des gens de mer et le suivi de leur parcours professionnel.

Par ailleurs, un renforcement du système d'inspection du travail maritime et de réduction des risques professionnels a été annoncé par le biais d'un plan de contrôle national et interministériel.

3.2 Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre dans les métiers de la pêche

La pénurie de main-d'œuvre est particulièrement prononcée dans le secteur de la pêche. Les difficultés de recrutement concernent tous les types de pêche et de fonctions. La façade NAMO est toutefois moins touchée que le reste de la France par la baisse d'effectifs: en 2021, l'évolution annuelle dans la façade était de -4,5 % tandis que la baisse affichée au niveau national était de 8,9 %.

Face à ce constat, il est crucial de continuer à attirer les jeunes, les former en adéquation avec les besoins du secteur et surtout fidéliser les marins pour qu'ils poursuivent dans le métier et transmettent leur savoir-faire aux nouvelles générations. En ce sens, des partenariats entre le secteur public et le secteur privé tendent à se développer, notamment pour assurer la formation des élèves des LPM en proposant des stages embarqués. La formation a donc un rôle important à jouer pour assurer la pérennité des activités maritimes.

3.3 La Mer embauche

Le secrétariat d'État chargé de la Mer a lancé, au cours de l'été 2023, une campagne d'information pour ouvrir les horizons professionnels maritimes, en mettant en lumière des métiers exigeants et passionnants et en faisant promotion des formations qui y mènent, afin de renforcer l'attractivité de la filière maritime et de relever le défi du recrutement que connaissent plusieurs de ses secteurs.

3.4 Adaptation des formations maritimes à la décarbonation

Comme toutes les autres activités maritimes, la formation professionnelle doit participer à l'effort de décarbonation fixé par le Gouvernement dans la Feuille de route de décarbonation de la filière maritime⁵. Former les futurs marins aux technologies de décarbonation et à l'écoconduite est essentiel pour assurer la réussite de cet objectif.

Les lycées professionnels maritimes de la façade NAMO s'adaptent donc aux enjeux émergents et aux nouvelles méthodes de navigation afin de promouvoir les métiers auprès des nouvelles générations: le lycée de Paimpol inaugure un navire-école innovant à la rentrée 2023-2024. Il s'agit d'un catamaran hybride en aluminium – recyclable – doté de panneaux solaires sur le toit pour participer à la recharge des batteries. À Saint-Malo, le choix a été fait de mutualiser un navire bas carbone, qui servira au lycée professionnel maritime et à la station de Dinard du Muséum national d'histoire naturelle. Le lycée maritime du Guilvinec propose, depuis septembre 2023, une option voile dans le cadre du Baccalauréat professionnel « Commerce et gestion des entreprises maritimes ». Ce nouvel enseignement permettra de former des marins à la propulsion vélique. C'est aussi le cas à Nantes, où le LPM enseigne la navigation à la voile dans l'option plaisance du baccalauréat professionnel « conduite et gestion des entreprises maritimes ».

4. Structure des emplois liés à la mer dans la façade

Les métiers de la mer vont bien au-delà de la profession de marins. Ainsi, l'économie maritime, telle que définie dans les *Données économiques maritimes françaises*⁶ publiées périodiquement par Ifremer, comprend l'ensemble des activités liées à la mer. Le Service des données et études statistiques (SDES) des ministères chargés de l'environnement, de l'énergie, de la construction, du logement et des transports identifie son périmètre en la divisant en 12 domaines:

- Produits de la mer (pêche maritime, aquaculture marine, commerce des produits de la mer, exploitation et transformation des algues, transformation des produits de la mer)
- Extraction de matériaux marins
- Construction et réparation navales
- Transport maritime et fluvial (activités portuaires, entreprises de transport maritime et flottes de commerce, transport fluvial⁷)
- Assurances maritimes
- Travaux publics maritimes et fluviaux⁸
- Services parapétroliers et para-gaziers offshore
- Fabrication, pose et maintenance de câbles sous-marins
- Production d'énergie
- Intervention publique dans le domaine maritime
- Tourisme littoral
- Recherche et protection de l'environnement littoral et marin

Selon les chiffres du SDES⁹, la part des emplois maritimes de la façade représente 21 % de ces emplois au niveau national. C'est donc la deuxième façade en termes d'emplois maritimes (après la façade Méditerranée, qui en compte près de 37 %).

⁵ https://www.mer.gouv.fr/sites/default/files/2023-04/23059_Feuille%20de%20route%20de%20carbonation_compressed.pdf

⁶ Kalaydjian Régis, Bas Adeline (2022). Données économiques maritimes françaises 2021. <https://doi.org/10.13155/88225>

⁷ Il n'a pas été possible d'exclure les activités fluviales de cette filière, qui n'est donc pas purement maritime.

⁸ Idem

⁹ Données de 2017, disponibles sur: <https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/biodiversite/les-milieus-littoraux-et-marins-ressources/article/les-emplois-de-l-economie-maritime-en-2015>.

Dans la façade NAMO, le tourisme littoral concentre la plupart des emplois liés à la mer (plus de la moitié d'entre eux). Le secteur des produits de la mer (pêche, aquaculture, transformation et conservation de ces produits, mareyage et vente au détail) est également un important pourvoyeur d'emplois (avec près de 21 %), ainsi que la construction et réparation de navires (17 %). Le transport maritime et fluvial représente près de 7 % des emplois maritimes dans la façade.

D'autres activités sont comptabilisées dans les emplois maritimes mais ne représentent qu'une faible part à l'échelle de la façade, comme la production d'énergie à hauteur de 0,08 %. Les chiffres datant de 2017, ils ne peuvent refléter l'essor récent de la filière des énergies marines renouvelables, encore appelée à se développer dans les années à venir. La formation est d'ailleurs un des enjeux de développement de ce secteur, dont les besoins en recrutement seront croissants.

D'une manière générale, la visibilité des différents domaines de l'économie maritime gagnerait à être renforcée. C'est pourquoi différentes initiatives existent afin de promouvoir une meilleure connaissance de l'environnement maritime et des métiers de la mer : la mise en place du Brevet d'Initiation à la Mer (BIMer) auprès des élèves de l'enseignement secondaire, diplôme de découverte de la culture maritime et des métiers de la mer ou encore le dispositif « La mer est à vous » – parcours d'accompagnement destiné à encourager les vocations maritimes chez les jeunes éloignés de l'emploi en développant l'acculturation à l'environnement maritime.

NOTES



